

Interview avec Ali Barka Mahamat

Directeur des études à l'INSTA (Abéché, Tchad)

Intervieweur : DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant, Expert en Orientation et Insertion Professionnelle.

Je voudrais m'entretenir avec vous sur les questions de l'orientation et de l'insertion de vos étudiants. En tant que directeur des études, vous êtes au cœur de l'ingénierie pédagogique de l'institution. Alors, avant de commencer, je voudrais vous demander si vous pouvez me décrire votre rôle au sein de la direction des études et les aspects de votre mission qui vous sollicitent le plus.

Directeur des études INSTA : Voilà. Tout d'abord, je suis le directeur des études. Concernant votre question sur la description de mon rôle, il s'agit principalement de collecter les informations auprès des chefs de département, ainsi que de la scolarité centrale. Ces services me fournissent l'état des lieux des effectifs, des excursions et de l'établissement des cartes. En cas de difficulté, je peux également apporter ma contribution.

Ce qui sollicite particulièrement mon attention, c'est l'évolution des cours. Il est essentiel que les chefs de département me fassent des comptes rendus réguliers. Mon objectif est d'éviter que les cours ne traînent ou ne respectent pas le calendrier ministériel, car le ministère nous envoie un calendrier très bien établi. En suivant ce calendrier, nous évitons tout problème de retard. C'est pourquoi j'aimerais entretenir davantage avec tous les chefs de département de l'établissement.

Et quel regard portez-vous sur le lien entre les programmes de formation actuels et les défis de développement du pays, notamment en milieu rural ? Les programmes de formation que vous assurez contribuent-ils au développement du pays ?

Directeur des études INSTA : Bien sûr. C'est un sujet à réfléchir avec les collègues. Les filières que nous proposons répondent à une demande réelle, y compris celle de la population. Prenons l'exemple de nos six nouvelles filières : la kinésithérapie, les équipements biomédicaux, l'imagerie médicale, la bioinformatique, la biotechnologie et la biomécanique.

La kinésithérapie est une demande émanant même de l'hôpital, qui manque de kinésithérapeutes pour soigner les patients souffrant de problèmes nerveux. La filière des équipements biomédicaux répond au besoin de réparer les pannes des équipements hospitaliers, souvent confiées à des intervenants extérieurs. L'imagerie médicale permet de diagnostiquer des maladies liées aux os. La bioinformatique forme des professionnels capables d'analyser les séquences

réalisées dans les hôpitaux. La biotechnologie et la biomécanique permettent de fabriquer des prothèses pour les personnes ayant perdu leurs membres, comme les sportifs victimes d'accidents.

Toutes ces filières ont été longuement réfléchies par les collègues et répondent à une nécessité, notamment celle exprimée par les hôpitaux.

Vos programmes au sein de l'établissement sont mis à jour suivant quelle fréquence ? Une révision du programme se fait-elle régulièrement, ou est-ce que cela reste le même pendant plusieurs années ?

Directeur des études INSTA : Tous les trois ans, nous révisons les programmes en les actualisant et en nous efforçant de rester à jour avec les universités de référence. Cette révision permet d'éviter tout problème lorsque nos étudiants partent en études à l'étranger. Chaque trois ans, nous convoquons les collègues pour réactualiser les programmes.

Comment interagissez-vous avec le monde professionnel sur l'évolution de vos programmes ? Est-ce que, au moment où vous les réactualisez, les professionnels y sont associés, ou est-ce que vous le faites vous-même ? Les nouvelles filières que vous avez citées sont le résultat d'une demande sociale. Mais pour les programmes que vous réactualisez tous les trois

ans, les professionnels avec qui vous travaillez interviennent-ils également dans cette révision ?

Directeur des études INSTA : Oui, généralement, lorsque nous procédons à de telles révisions, nous informons le ministère. Le ministère peut nous envoyer des collègues expérimentés des établissements pour participer à la révision des programmes. Mais nous ne nous arrêtons pas là. Même après avoir réactualisé les programmes, nous organisons des journées portes ouvertes pour informer la population. Parfois, les gens ignorent ce que nous faisons. Ces journées nous permettent de communiquer sur les formations que nous proposons et sur les filières disponibles.

Par exemple, si vous avez une société comme Esso et que vous souhaitez consulter leur programme, leur dites-vous que vous êtes en train de réviser le programme et leur demandez ce qui les intéresse ou ce qui manque dans les formations que vous proposez ?

Directeur des études INSTA : Esso est l'un de nos partenaires, car ils nous envoient leur personnel en formation chez nous. Généralement, nous consultons nos collègues pour trouver un terrain d'entente et répondre à leurs besoins.

Abordons maintenant les questions de stage. Quelle analyse faites-vous de la place accordée aux stages et aux

interventions des professionnels dans le cursus actuel ? Les étudiants partent en stage, mais qu'en est-il de l'intervention des professionnels ? Est-ce qu'il arrive que vous invitiez des professionnels directement dans vos cours pour échanger avec les étudiants ? Existe-t-il des pratiques de ce type ?

Directeur des études INSTA : À ma connaissance, non. Concernant les stages, nous établissons d'abord des lettres de stage. Ces lettres sont laissées ouvertes, et nous demandons aux étudiants où ils souhaitent effectuer leur stage, à condition que nous connaissions déjà les lieux. Nous envoyons également des collègues enseignants pour assurer le suivi. Il faudrait que les étudiants n'aient pas de problèmes avec les responsables de stage. Ces derniers temps, il y a eu des difficultés liées aux moyens. Nous avons donné aux étudiants une note claire sur les lieux de stage, mais ils nous ont sollicités pour que les enseignants les accompagnent afin d'accroître la crédibilité et la considération des stages. Il n'y a pas eu de suivi des stages depuis six ou sept ans.

Quand est-ce que cela va se réorganiser ? Pour l'instant, non, nous ne le faisons pas.

Directeur des études INSTA : C'est un point d'attention à noter. Il faudrait que les enseignants accompagnent les étudiants lors des stages.

Et vous, dans quel domaine enseignez-vous ?

Directeur des études INSTA : Je suis dans le département des sciences biomédicales et pharmaceutiques, option analyse médicale. Je suis un produit de l'Est, comme beaucoup de nos collègues. Nous sommes recrutés directement après nos études pour travailler en laboratoire. Ensuite, nous partons à l'étranger pour améliorer notre niveau, notamment en éthique. À notre retour, nous devenons enseignants. Actuellement, je suis maître-assistant, un grade reconnu par le CAMES. J'ai effectué ma thèse à l'université de Lyon et j'ai même fait ma maîtrise à l'université de Ouagadougou.

Dans votre domaine, qui est celui des sciences biomédicales avec une option médicale, comment décririez-vous les gestes du métier de vos étudiants ? Existe-t-il un équilibre entre l'enseignement théorique et les gestes du métier qu'ils doivent pratiquer quotidiennement ?

Directeur des études INSTA : Je trouve qu'il y a un net équilibre. Les étudiants en analyse médicale ou en sciences pharmaceutiques, s'ils ne sont pas paresseux et s'ils saisissent les opportunités qui se présentent, peuvent toujours trouver du travail. Ce sont des professionnels très utiles pour la société.

Il y a actuellement une ouverture de nombreuses cliniques et pharmacies. Notre institution est la première au Tchad à avoir

ouvert ces deux filières. C'est pourquoi nos étudiants sont très sollicités. Dès qu'un étudiant de l'INSTA termine sa formation, il est sélectionné en priorité par rapport aux autres, car beaucoup d'institutions ont commencé à nous copier. Nos diplômés sont très recherchés, car nous offrons une formation de qualité et maîtrisons bien ces deux spécialités.

Alors, votre avis sur une proposition : la création d'un parcours où les études seraient sanctionnées par un projet de création d'entreprise comme modalité d'évaluation du diplôme. Quel est votre avis sur cette proposition ?

Directeur des études INSTA : Si vous avez remarqué, nous avons même créé un bureau d'emploi et d'orientation, une ONG qui est venue nous demander si nous pouvions accompagner nos étudiants après l'obtention de leur diplôme pour les aider à faire les bons choix et à collaborer avec d'autres ONG. L'objectif était de former des étudiants avec un tel diplôme. Nous n'avons pas encore mis cela en place, mais c'est une lutte que nous menons.

Dans un avenir proche, cette proposition pourrait-elle devenir une modalité d'évaluation du diplôme ? Il s'agirait d'un accompagnement des étudiants, mais qui n'interfererait pas directement dans la délivrance du diplôme. La question est de savoir si un parcours intégrant directement dans la modalité

d'évaluation même du diplôme la création ou la mise sur pied d'un projet d'entreprise.

Directeur des études INSTA : D'accord. C'est même l'objectif du CAMES. Le CAMES exige que nous ouvrons un tel parcours pour que nos diplômes soient reconnus, y compris à l'étranger, ou par une organisation qui valide les programmes, comme le CAMES ou le SIAC, qui est un service d'assurance qualité. Nous travaillons avec le SIAC pour mettre en place ce parcours et demander l'avis du CAMES sur les critères à respecter pour que nos diplômes soient reconnus.

L'utilité pratique directe de cette mesure serait l'insertion professionnelle. Merci pour ces échanges qui pourraient nous aider à mettre en place cette initiative.